

AUX CÔTÉS DES FAMILLES

BULLETIN N°1
PRINTEMPS 2021

Le journal d'information de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Somme



PAGE 2
ZOOM SUR
le mouvement
Familles de France

PAGE 8
ZOOM SUR
le dispositif
« Famille - Gouvernante »

PAGE 10-11
ZOOM SUR
la Mesure Judiciaire
d'Aide à la Gestion
du Budget Familial

M. Sébastien BIL Président de l'Udaf de la Somme

C'est avec une grande fierté que j'ai le plaisir d'inaugurer notre première lettre si bien nommée « Aux cotés des familles ».

Depuis maintenant plus d'un an, nous vivons **une situation inédite, inattendue et déstabilisante pour la plupart d'entre nous**. Nous avons dû et avons su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation tant au niveau de la vie familiale que de la vie professionnelle et sociale. Cette épreuve a été aussi révélatrice de solidarité. Nous nous sommes familiarisés avec le numérique et les rencontres à distance en visioconférence.

L'Udaf de la Somme, ses salariés auxquels nous devons rendre hommage, ses bénévoles ont tout mis en œuvre pour poursuivre leur mission en particulier auprès des personnes en situation de fragilité très impactées par ces bouleversements.

Nos associations et nos services font face à des enjeux économiques et sociaux sans précédent. Si le contexte sanitaire a ajourné certaines de nos initiatives en 2020, nos projets continuent d'avancer, des nouvelles manières de travailler ont été mises en place en tenant compte des personnes que nous accompagnons. Notre Conseil d'administration s'est considérablement enrichi lors de notre dernière Assemblée générale.

Nous avons poursuivi nos démarches de partenariat avec les pouvoirs publics et les associations, convaincus qu'il est plus que jamais nécessaire d'unir toutes les forces.

Quand crise sanitaire et crise économique frappent, les familles, et en particulier les plus fragiles, attendent de nous une réponse efficace à leurs besoins.

Des chantiers nous attendent encore, notamment le lien avec nos représentants et nos associations : ce lien si essentiel afin de mieux porter la voix des familles.

Nous devons encore améliorer la transversalité entre l'institutionnel et les services gérés et positionner l'Udaf comme un acteur incontournable sur le territoire.

Nous nous inscrirons plus que jamais dans le réseau Unaf/Udaf/Uraf. J'en suis convaincu, ce grand réseau est une réelle opportunité pour notre Udaf. Ensemble, nous sommes plus forts et profitons du travail des uns des autres.

L'Udaf de la Somme s'inscrira donc pleinement dans le plan stratégique 2021/2026 « nous demain, avec et pour les familles » qui sera, je l'espère, adoptée lors de la prochaine Assemblée générale de l'Unaf le 25 juin 2021.

Un grand merci à la Présidente de l'Unaf Marie-Andrée Blanc ainsi qu'à Bernard Desbrosses pour leur soutien sans faille, sans oublier ceux et celles qui se sont impliqués dans cette lettre si réussie notamment Virginie et Bérengère.

Le mot de la Directrice Générale

Mme Marion HENRY



Chères lectrices, chers lecteurs !
Vous allez découvrir le 1^{er} numéro « Aux côtés des familles », cette newsletter se veut l'illustration de notre raison d'être : porte-parole des familles, animateur associatif, au service des associations familiales adhérentes et des familles de la Somme.

« Aux Cotés des Familles » est un outil de communication à votre service, en lien avec vos préoccupations et en proximité.

Vous y retrouverez différentes rubriques :

- Un zoom sur une association familiale ;
- Des actualités de nos associations ;
- L'Udaf de la Somme et ses actualités ;
- Un zoom sur deux services aux familles : « Famille - Gouvernante » et Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familiale ;
- Quelques faits marquants de l'Unaf.

Je remercie l'équipe de l'Udaf et les associations familiales qui ont contribué à ce premier numéro.

Bonne découverte !

Chiffres clés au 31/12/2020

161 332 familles dans la Somme

41 associations regroupant 3 512 familles

123 salariés

226 bénévoles

49 représentants (hors Ccas)

Plus de 14 services aux familles

Plus de 3 000 familles accompagnées

Familles de France

Association Familiale d'Abbeville et environs

Fondée le 7 décembre 1921, l'association s'appelait alors : « Union des Chefs de Familles Nombreuses d'Abbeville et de la Région ». En octobre 2001, elle devient : « Association Familiale Familles de France d'Abbeville et Environs ». C'est en 2020 qu'elle prend son nom actuel, « **Association Familiale d'Abbeville et environs** ».

Le Conseil d'administration comprend 8 membres. Le bureau est composé d'un président, d'un vice-président, d'une secrétaire, d'une secrétaire adjointe et d'un trésorier.

Affiliée à la fédération Familles de France, l'association est libre de tout lien politique, confessionnel et syndical.

L'organisation de Familles de France conjugue différents niveaux de représentations et d'actions : les associations locales qui proposent des services sur le terrain, en développant des actions fondamentales pour la promotion des familles et de leurs membres. Les fédérations nationale et départementales qui animent le réseau et assurent une représentation et une promotion des familles auprès de l'État, des régions et des départements.

L'association :

- Agit pour que les familles disposent d'un environnement favorable à leur épanouissement ;
- Défend les intérêts matériels et moraux des familles auprès des pouvoirs publics sur l'ensemble des aspects de la vie familiale, de l'éducation, de la santé, du logement, du transport, de la consommation, du développement durable, du pouvoir d'achat, de la retraite, de l'équipement collectifs, de la fiscalité ;
- Représente les familles dans de nombreuses instances (Centres communaux d'action sociale (Ccas) ou organismes HLM Baie de Somme Habitat par exemple) ;
- Accompagne les parents dans leur rôle éducatif (formations, conférences thématiques, ...) ;
- Assure la formation et l'information des familles dans tous les domaines possibles (politique familiale, éducation, loisirs, consommation, environnement, ...) ;
- Organise et/ou participe à des événements mettant en valeur la famille, les jeunes (journée du sport en famille, forum des métiers, ...) ;
- Développe les aides aux familles.

Nos valeurs

- ▶ Le respect et la bienveillance ;
- ▶ L'engagement et la responsabilité ;
- ▶ L'honnêteté et la confiance ;
- ▶ La famille, lieu d'apprentissage, de solidarité et d'entraide ;
- ▶ L'intergénérationnel.

L'association fête
ses 100 ans
en 2021 !



APF France handicap de la Somme

► CRÉATION D'UNE FRIPERIE ÉPHÉMÈRE

La Délégation organise une collecte de vêtements ! L'objectif est d'ouvrir une friperie éphémère pendant une semaine sur le mois de Septembre. Les sommes récoltées serviront à la délégation à mettre en place de nouveaux projets, actions et activités en faveur des personnes en situation de handicap. Pour cela, nous avons besoin de vous et surtout des vêtements que vous ne portez plus ! Pour l'organisation de la friperie, nous recherchons également des cintres et portants.



Déposez les vêtements, accessoires, maroquinerie, chaussures, etc. (bien emballés et non déchirés) :

- à la délégation APF France handicap de la Somme au 43 rue de Sully,
- tous les mercredis,
- de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Plus d'informations sur ces deux projets :

03 22 45 75 00
dd.80@apf.asso.fr

► PROJET TIERS-LIEU INCLUSIF

La Délégation porte un projet de tiers-lieu inclusif sur la ville d'Amiens, en collaboration avec l'association Petits Frères des Pauvres qui s'est engagée depuis le début à leurs côtés.

Ce projet vise à faciliter la rencontre et le dialogue entre le monde du handicap, les habitants et les acteurs du territoire autour de projets collectifs dans l'objectif de « faire ensemble pour mieux vivre ensemble ».

En début d'année 2020, un atelier participatif type « café urbain » a été organisé pour définir collectivement les enjeux du tiers-lieu inclusif, les envies et les besoins des 20 personnes présentes (adhérents, bénévoles, salariés et partenaires associatifs) pour imaginer la délégation de demain. Ainsi, dans un premier temps, les participants ont imaginé 52 actions concrètes qui pourraient être mises en œuvre dans le tiers-lieu, puis dans un second temps, ils ont fait le choix des 5 actions prioritaires suivantes :

- un espace de coworking,
- un café associatif,
- un espace multimédia,
- un repair café,
- un dispositif pour accompagner les personnes dans leurs projets (emploi, entrepreneuriat, loisirs, etc.).

Ces 5 actions retenues cadrent le projet. Celui-ci se veut être un reflet du projet associatif de l'association « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir ».

Le tiers-lieu sera ouvert à tous. Il y fera bon vivre. Il constituera un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange, un lieu de développement d'activité, le tout dans une démarche collective.



UNAFAM DE LA SOMME

Le jeudi 20 mai 2021, des représentants de l'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques - Unafam et de l'Udaf ont collecté des boissons et des gâteaux afin de les distribuer aux personnes hospitalisées au sein de l'établissement public de santé mental (EPSM) de la Somme à Amiens. Plus de 300 boissons et 300 paquets de gâteaux ont ainsi été offerts.

Dans cette période si difficile pour les familles, l'Udaf et l'Unafam sont là pour aider les personnes en souffrance et les familles, ainsi que défendre leurs intérêts.

Un grand merci à tous le personnel de l'EPSM de la Somme pour son dévouement.



EFA SOMME

L'équipe d'Enfance et Familles d'Adoption - EFA de la Somme en partenariat avec 21 autres associations départementales EFA, a proposé à ses adhérents un webinaire du Docteur Chicoine, sur « Sommeil, comportement, discipline, autonomie, socialisation et autres défis quotidiens avec l'enfant adopté ».

Ce webinaire a eu lieu le samedi 1er mai 2021 à 21h00.



MFR

Les Maisons Familiales Rurales - MFR accueillent régulièrement les familles lors de portes ouvertes, l'occasion de leurs présenter les formations proposées.

Rendez-vous le 19 juin à Conty, le 25 juin à Beauquesne, le 2 juillet à Éclusier-Vaux et le 3 juillet à Villers-Bocage.



AFC AMIENS

L'Association Familiale Catholique - AFC organise, au mois de juin, à Amiens, deux ateliers spécifiques autour de la puberté :

- un père-fils, Atelier Mission XY, le samedi 5 juin (pour les garçons de 11 à 14 ans).
- un mère-fille, Atelier Cycloshow, le samedi 19 juin (pour les filles de 10 à 14 ans).



Calendrier des Assemblées générales de nos associations adhérentes

- 17/06/21 Familles Rurales Canaples
- 18/06/21 MFR Conty
- 23/06/21 AGAF
- 26/06/21 APF France Handicap de la Somme
- 30/06/21 MFR Éclusier-Vaux
- 04/09/21 ADAPEI
- 05/09/21 UNAFAM

L'Udaf de la Somme

Bureau

Président : M. Sébastien BIL
Vice-Président : M. Jean-Michel GADIFFET
Vice-Présidente : Mme Brigitte LENOIR
Secrétaire : Mme Catherine STEENKISTE
Secrétaire Adjointe : Mme Francine LACOYE
Trésorier : M. Jean-Pierre DELELIS
Trésorière adjointe : Mme Véronique ROULLIER

Administrateurs

M. Raymond BROSZNIOWSKI
M. Patrick CARPENTIER
M. Pierre D'ALES
Mme Maryse DELOISON
Mme Noëlle DRANSART
M. Dominique GOMART
Mme Anne LOUCHET
Mme Viviane MAILLARD
M. Abdel MEDJAMIA
Mme Marie-Claude PILLON
M. Silvio SARNATARO
Mme Marie-Josée SOIRANT

Nos missions

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

- 49 représentations (hors Ccas) : Caf, Cpm, Msa, Établissements de santé, Bailleurs sociaux, etc.
- Réseau Unaf/Udaf/Uraf : journées nationales, formations, groupes d'échanges, groupes de travail, etc.
- Réseau partenarial étoffé : Conseil Départemental, Caf, Cpm, Msa, Communes, etc.

EXPERT DE LEURS RÉALITÉS FAMILIALES

- Contributions à la revue « Réalités familiales ».
- Informations pour les familles sur Internet et sur les réseaux sociaux.
- Décryptage des sujets de société sous l'angle familial.
- Communiqués de presse.

RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES

- Parentalité et éducation (action de soutien à la parentalité, enquête Jaf, Lire et faire Lire).
- Accompagnement des vulnérabilités (protection des majeurs, protection de l'enfance, aide aux proches).
- Logement et environnement (accompagnement au logement, habitat inclusif).
- Consommation et budget familial (Point conseil budget, microcrédit).

ANIMATEUR ASSOCIATIF

- 41 associations adhérentes.
- Développement de projets vers les publics accompagnés et tout public (Lire et faire Lire, actions de prévention collective comme l'Escape Home et l'Escape Family).
- Participation aux événements organisés pour les familles.

Les actus de l'Udaf

▶ RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS À LA CAF ET À LA CPAM

Début 2022, auront lieu les renouvellements des mandats des représentants familiaux Caf et Cpm. Les candidatures doivent être désignées auprès des autorités en décembre par les Udaf.

Pour la Caf, 8 postes sont à pourvoir, 4 titulaires et 4 suppléants ; et pour la Cpm, 2 postes, 1 titulaire et 1 suppléant.

C'est dans ce cadre que le réseau Unaf/Udaf/Uraf lance un appel à candidatures national. Pour être représentant familial dans ces instances, les bénévoles doivent remplir plusieurs conditions légales et prendre en compte les incompatibilités. Être représentant Caf et/ou Cpm, c'est porter la parole des familles et avoir une vision globale et pratique des problématiques familiales.

N'hésitez pas à vous renseigner au service AFDA :
contact@udaf80.org ou au 03 22 82 09 00


**NOUS RECRUTONS
DES BÉNÉVOLES POUR
DÉFENDRE LES FAMILLES
À LA CAF À LA CPAM**

*Faites-vous
connaître !*



▶ REPRÉSENTANTS DES FAMILLES DANS LES CCAS

Les représentants familiaux dans les Centres communaux et intercommunaux d'action sociale forment la plus importante représentation en nombre gérée par les Udaf. Chaque Ccas et Cias compte un représentant des familles au sein de son Conseil d'administration, aux côtés des élus et d'autres représentants associatifs. Son action est étroitement liée à la vie municipale et/ou intercommunale, sans toutefois s'y confondre. Les Ccas et Cias animent une action générale de prévention et de développement social apportant ainsi des réponses très concrètes aux attentes des familles.

Le renouvellement des représentants des familles dans les Ccas et Cias a eu lieu en 2020, suite aux élections municipales. Au 31 mai 2021, l'Udaf a recensé **249** Ccas et **4** Cias ouverts dans le département, et dénombre **130** représentants des familles.

L'Udaf a organisé en ce début d'année **3** temps de formation initiale qui se sont tenus en visioconférence. L'objectif de ce rendez-vous était de mieux appréhender le rôle du représentant familial et surtout de prendre connaissance de la richesse du réseau de l'Udaf qui est là en appui. Plus d'une vingtaine de bénévoles s'est connectée, et un nombre important de bénévoles attend l'organisation de cette formation en présentiel au 2^{ème} semestre. Dans la continuité de l'accompagnement proposé par l'Udaf, d'autres formations seront proposées aux représentants tout au long des six années de leur mandat en lien avec les besoins qu'ils exprimeront.

▶ RÉSEAUX SOCIAUX

L'Udaf de la Somme est présente sur les réseaux sociaux **Facebook** et **Linked'In**. N'hésitez pas à nous suivre et retrouvez nos actions, celles de nos associations et celles de nos partenaires. Chaque mois, découvrez des articles spécifiques comme les questions Istf et Pcb, le zoom sur nos associations adhérentes, et de nombreux autres sujets.

 @udafsomme80

 UDAF de la Somme

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS REALITES DE VIE
RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF



Le dispositif d'habitat inclusif « Famille - Gouvernante »

En 2019, sous l'impulsion de la nouvelle gouvernance, l'Udaf de la Somme, après la réalisation d'une étude de faisabilité, a répondu à l'Appel à projet de l'Agence Régionale de Santé - Ars pour la création de 3 habitats inclusifs, en faveur d'adultes souffrant de troubles psychiques ou vieillissants.

L'habitat inclusif se veut une réponse innovante aux difficultés de logement, d'autonomie, d'isolement et de solitude pour des publics dont la vie autonome n'est plus possible pour ces raisons, mais qui ne relèvent pas non plus d'une prise en charge hospitalière ou institutionnelle. Vivre en ville, au cœur de la vie sociale et citoyenne, en bénéficiant de tous les services de proximité et en colocation, voilà ce que permet « Famille - Gouvernante ».

Le quotidien, soutenu par l'intervention de gouvernants (auxiliaires de vie) et la vie collective, basé sur un projet de vie sociale et partagé mené en concertation avec la coordinatrice sont alors

des leviers à une inscription sociale sereine et responsable.

Forte de la retenue de sa candidature, l'Udaf de la Somme a œuvré à la mise en œuvre de ces habitats et malgré le retard engendré par la crise sanitaire, la première maison a pu accueillir les premiers habitants fin 2020.

Aujourd'hui, l'Udaf de la Somme est en passe d'ouvrir le second habitat sur Abbeville.

Outre le travail de partenariat de qualité mis en place, « Famille - Gouvernante » a permis le développement des compétences des professionnels et une évolution certaine des modes d'intervention.

Les premiers résultats sont encourageants et l'Udaf de la Somme travaille non seulement au développement de ce dispositif, mais également à son adaptation à d'autres publics.



De gauche à droite :

- Mme RENARD, coordinatrice,
- Ludovic habitant,
- M BIL, Président,
- M LORY, gouvernant Agaf 80,
- Gisèle, habitante.

Photo prise par Michaël, habitant.

Interview de Mme Anne Salmon

Ancienne administratrice et représentante de l'Udaf

Pourquoi vous êtes-vous engagée dans le projet de l'Udaf de mise en place du dispositif d'habitat inclusif « Famille - Gouvernante » ?

Au lancement du projet, en tant qu'administratrice de l'Udaf et engagée au sein de l'Unafam et comme représentante au sein de différentes instances de santé, j'ai tout de suite été séduite par le projet. La présentation de ce concept existant au sein d'autres Udaf est apparu pour moi comme une solution pour les personnes sortant d'une hospitalisation psychiatrique.

Je me suis donc investie au sein du Comité de pilotage du projet. Dans le cadre de l'étude de faisabilité, j'ai visité d'autres structures de ce type. J'y ai vu des personnes heureuses que ce soit du côté des habitants mais aussi du côté des accompagnants. J'ai pu constater que ces personnes qui travaillent au sein de ces maisons ne le font pas par hasard, c'est un accompagnement qu'elles choisissent de faire.

Pour vous, en quoi « Famille - Gouvernante » correspond à un dispositif d'habitat inclusif ?

Je suis convaincue de la formule. Avec « Famille - Gouvernante », il y a une part d'accompagnement de la personne qui est, pour moi, indispensable pour les personnes souffrant d'un handicap psychique. Il y a bien sûr le logement pour la personne mais sans accompagnement, l'intégration au sein de celui-ci est souvent un échec. L'accompagnement réduit considérablement le risque de retour en hospitalisation.

Je suis allée visiter la maison située à Amiens et j'ai pu constater la plus-value de cet environnement pour les habitants. Les personnes se sentent bien dans le logement et sont accompagnés par les professionnels. Ils retrouvent une vie comme tout le monde, une vie sociale.

Cette solution ne peut pas être proposée à tout le

monde mais quand c'est possible, c'est vraiment une réussite.

Quelle réponse spécifique « Famille - Gouvernante » apporte en terme d'habitat et de service aux aidants et/ou aux proches des personnes concernées ?

C'est un soulagement car les aidants sont en première ligne, leur emploi du temps est calqué sur la personne malade. Alors le fait de savoir que la personne est bien pris en charge dans un dispositif comme « Famille - Gouvernante », ça permet de baisser la pression ressentie par les aidants. Ils restent toujours proches de la personne mais ils ont également un peu de répit. Il y a aussi les échanges avec les professionnels qui permettent de faire du lien.

C'est un mode d'habitat qui ne se trouve pas dans une structure trop importante avec un accompagnement spécifique qui permet d'être rassuré au quotidien, et notamment pour l'avenir. Dans le cadre de l'accueil des familles au sein de l'Unafam, je constate souvent qu'elles confient leur anxiété pour l'avenir, sur ce qu'il se passera quand ils ne seront plus là. Le logement de la personne malade constitue vraiment une question importante pour les aidants.



Le service Mjagbf

Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

La Mjagbf est la première mesure de protection de l'enfance, prononcée par le Juge des Enfants, dont la mission est légalement fixée en référence aux besoins de l'enfant (article 375-9-1 du Code Civil au titre de l'assistance éducative).

A l'Udaf de la Somme, 5 professionnelles interviennent en Mjagbf. Cette mesure s'adresse en particulier à des familles qui ne parviennent pas à faire un usage approprié des prestations familiales au regard des besoins de l'enfant. Les parents peuvent présenter un besoin de soutien notamment du fait :

- De l'absence de ressources financières,
- De conditions de logement inadaptées,
- De compétences limitées en matière d'organisation d'un budget,
- D'accident de la vie,
- D'un surendettement,
- De parcours de vie difficile (isolement, addiction...),
- D'une perception et de réponses inadaptées

aux besoins de l'enfant,

- D'un retour à domicile après une mesure de placement,
- D'un maintien des liens lors d'une mesure de placement et de la participation financière à l'éducation malgré l'éloignement.

La gestion du budget est une porte d'entrée dans l'accompagnement des familles en difficultés, elle initie un travail de soutien à la parentalité. L'intervention des professionnels en Mjagbf de l'Udaf de la Somme amène progressivement les parents à une stratégie éducative co-construite. En engageant une planification des dépenses à destination d'un projet pour l'enfant, les parents sortent ainsi progressivement de la seule gestion de l'urgence et des contingences quotidiennes pour se tourner vers l'avenir. La finalité est de permettre aux familles de retrouver une autonomie dans la gestion des actes de la vie quotidienne et de garantir à l'enfant la protection dont il a besoin.

Paroles d'usagers – Témoignage

Madame Dupont, suivie par nos services pendant près de 6 ans et dont la mesure est terminée depuis quelques années, a souhaité faire un témoignage de reconnaissance à l'Udaf.

Elle indique se rendre compte aujourd'hui de l'aide apportée par le professionnel qui l'a accompagnée pour retrouver une situation convenable.

A l'ouverture de la mesure, elle était complètement perdue. Seule avec 3 enfants, dont des jumeaux, elle était femme de chambre pour un hôtel à Paris et se levait tous les matins à 5h pour prendre le train pour aller travailler et partait la journée. C'était dur, car elle avait des dettes et ne s'en sortait pas. En plus, avec l'annonce de la mesure, elle avait peur qu'on lui prenne ses enfants mais le professionnel a su la rassurer et l'accompagner pour s'en sortir.

Elle se souvient de la méthode utilisée par la professionnelle, qui était pour elle « parfois dure » mais qui a été efficace. Elle déclare continuer à mettre en œuvre les conseils donnés encore aujourd'hui. « J'aimais bien comment le professionnel était avec moi. Parfois, elle m'engueulait mais c'était pour m'aider. »

Grâce à ce suivi, les enfants n'ont pas subi les conséquences de ces difficultés financières. L'aîné a obtenu une licence et travaille à Paris. La fille mène une carrière de basketteuse aux États-Unis et poursuit ses études, et son frère jumeau poursuit ses études et travaille en même temps. Ses enfants l'ont vu se battre pour s'en sortir et elle pense qu'ils suivent cet exemple et font comme elle pour avoir une situation aujourd'hui.

En conclusion, elle dit : « Je dis merci à toute l'Udaf, car peut-être que si je n'avais pas été suivie par un professionnel de l'Udaf, j'aurais été perdue, je ne sais pas ce que je serai devenue.

L'Udaf a fait du beau travail, elle fait partie de ma vie, de notre vie. Vous m'avez apporté du bonheur. Merci à vous. »

Interview de Mme Anthéa Carincotte

Salariée de l'Udaf, nouvellement arrivée au service Mjagbf

Quel est votre parcours ?

J'ai une formation de Conseillère économique sociale et familiale (Cesf). A l'obtention de ce diplôme, j'ai commencé avec un CDD de 6 mois au service de l'action sociale de la Sncf dans le département de la Manche. Ensuite, j'ai travaillé à l'Association tutélaire de l'Oise. C'est à ce moment-là que j'ai obtenu mon Certificat national de compétence (Cnc) Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Je suis à l'Udaf de la Somme depuis 2017, salariée du service de protection des majeurs protégés puis, depuis février 2021, salariée du service des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial.

Travailler pour la protection des majeurs permet d'avoir un panel de connaissances sur tous les aspects de la vie d'une personne : la santé, l'habitat, etc., tous les aspects du quotidien. Pour ma part, cela a vraiment été très enrichissant, j'ai beaucoup appris sur le handicap, qu'il soit physique ou psychologique, et sur l'accompagnement personnalisé de ce public. J'ai souhaité rejoindre la protection de l'enfance car j'avais envie de découvrir un autre public, celui des enfants. C'est un challenge pour moi, j'ai envie d'une nouvelle dynamique : le travail pour la protection des majeurs comporte énormément de tâches administratives alors que pour la protection de l'enfance, nous sommes davantage dans l'accompagnement des familles.

Quelle est la mission d'un délégué aux prestations familiales ?

Sa mission est de veiller à ce que les besoins primaires des enfants soient assurés : la protection du toit, l'alimentation, la santé, les besoins sanitaires, le développement de l'enfant,

la scolarité, les activités extra-scolaires, etc. Le délégué fait le lien avec le Juge des Enfants, les différents partenaires et la famille.

Nous travaillons auprès des familles en les accompagnant, en faisant avec elles. L'action menée peut être axée sur un ou plusieurs projets, mais elle peut également préparer le retour de l'enfant à domicile après un placement.

Quelle est la principale qualité que requiert ce métier ?

En fait, il en faut plusieurs ! L'empathie. Il est essentiel de savoir se mettre à la place de l'autre, de ne pas le juger. Il faut accompagner les familles avec leur histoire de vie, leurs problématiques et leur histoire actuelle. L'écoute est tout aussi importante, et le respect de leur choix quels qu'ils soient.

Enfin, je dirai qu'il faut être dynamique et croire en la capacité des familles. Il faut les valoriser pour les aider à reprendre confiance.

En 2020,

186 familles

& 494 enfants

ont été accompagnés.

Quelques faits marquants de l'Unaf

PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS

- La crise sanitaire et particulièrement le premier confinement du printemps 2020 ont bouleversé la vie des familles. Pour en prendre la mesure, l'Unaf dans le dernier numéro de sa revue « Réalités Familiales » donne la parole à une trentaine de contributeurs : experts, universitaires, professionnels et associations.



- L'Unaf a sorti son 18^e numéro de la revue de « Recherches familiales ». Psychologie, sociologie, droit, sciences de l'éducation et formation... l'approche interdisciplinaire de la recherche sur le sujet de la famille, constitue la signature de la revue.



- L'Unaf a contribué à l'élaboration d'un guide pratique intitulé « Bâtir une société inclusive » pour aider à rendre la société plus inclusive envers les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

- L'Unaf a réalisé une étude qualitative : l'apprentissage vu par les jeunes, leurs parents, les centres de formation et les entreprises.



- L'Interfédération Ifpjm, Fnat, Unaf, Unapei, ont commandé au Cabinet Citizing une l'étude nationale sur les gains socio-économiques de la PJM : « Protection juridique de majeurs : Et si ça n'existait pas ? ». Plus d'1 milliard d'euros, c'est le gain socio-économique généré par les mandataires à la protection juridique des majeurs.

- Plusieurs travaux de l'Unaf ont contribué au lancement par la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP) d'un portail dédié à la fin de vie, à la mort et au deuil pour accompagner parents et monde éducatif à aborder ces sujets avec enfants et adolescents : « lavielamortonenparle.fr ».



- L'Unaf est partenaire de la plateforme « jeprotegemonenfant.gouv.fr ». Elle est destinée aux parents pour protéger les mineurs contre la pornographie.

EN BREF

► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

L'Assemblée de l'Unaf se tiendra le vendredi 25 juin 2021 en visioconférence.

► PRENDRE SOIN DE MA FAMILLE

Lors de l'aggravation de la pandémie au printemps 2020, l'Unaf crée la page Facebook « Prendre soin de ma famille », afin d'aider les parents à s'occuper de leur famille.

Cette page partage régulièrement des conseils d'experts pour des situations du quotidien, des ressources gratuites et utiles pour toute la famille, notamment en temps de confinement et des questions/réponses. Les thèmes abordés sont variés : parentalité, consommation, santé, éducation, loisirs, solidarité, droits des familles.

f @prendresoindemafamille



Directeur de publication : Sébastien BIL | Directrice Générale : Marion HENRY

Conception : Virginie LÉGLISE et Bérengère PATY | Crédits photos : Udaf 80 | Impression : DBS impressions

ISSN : En cours | Imprimé à 300 exemplaires | Semestriel

Udaf de la Somme, 10 rue Haute des Tanneurs CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1

03 22 82 09 00

contact@udaf80.org

www.udaf80.org

